

Article 31 du Règlement

PARCS CANADA

Mme Albina Guarnieri (Mississauga—Est): Monsieur Le Président, il y a lieu de féliciter M. Michel Dupuy, ministre du Patrimoine canadien, d'avoir déposé le nouveau document de Parcs Canada intitulé *Principes directeurs et politiques de gestion*.

Nous avons l'occasion aujourd'hui de manifester notre fierté à l'égard de notre riche patrimoine. Ce document de principe constitue le fondement de nos engagements nationaux et internationaux envers la protection et la démonstration de notre patrimoine.

[Français]

Cette initiative est le fruit des efforts qu'ont déployés, au cours des deux dernières années et demie, les nombreux Canadiens et Canadiennes qui ont pris part à l'exercice de consultation nécessaire à l'élaboration et au peaufinage des politiques.

[Traduction]

Cette initiative a montré combien les Canadiens se soucient de leur patrimoine naturel et culturel, que préservent les sites historiques, les parcs nationaux, les zones de protection marine, les canaux historiques, les rivières patrimoniales, les gares patrimoniales et d'autres éléments des programmes de Parcs Canada.

* * *

[Français]

LE CENTRE CANADIEN DE FUSION MAGNÉTIQUE

M. Stéphane Bergeron (Verchères): Monsieur Le Président, le 20 mars 1992, le sous-ministre d'Énergie, Mines et Ressources de l'époque, M. Bruce Howe, s'engageait formellement, au nom du gouvernement fédéral, à une contribution annuelle de 7,2 millions de dollars au Centre canadien de fusion magnétique, et ce pour une période de cinq ans. Ce centre effectue des recherches sur la fusion nucléaire, à Varennes, à partir d'un réacteur expérimental baptisé Tokamak.

Ce programme, financé à parts égales par le gouvernement fédéral et Hydro-Québec, s'inscrit dans le cadre d'un effort international concerté dans le domaine de la fusion nucléaire, un procédé tout à fait opposé à celui de la fission nucléaire classique, et qui s'annonce comme une alternative énergétique propre, sécuritaire et prometteuse pour l'avenir.

En dépit de l'intervention du président d'Hydro-Québec auprès de la ministre des Ressources naturelles, le gouvernement a décidé de réduire sa contribution de plus de deux millions de dollars.

Je déplore vivement que le gouvernement ait décidé de faire des économies de bouts de chandelle sur le dos d'un projet de recherche majeur au Québec, une province qui n'a déjà pas sa part des budgets fédéraux dans le domaine de la recherche et du développement.

• (1405)

[Traduction]

LES DÉPUTÉS

M. Randy White (Fraser Valley—Ouest): Monsieur Le Président, mettons les choses au clair au sujet du rapport sur la rémunération des parlementaires qui a été déposé récemment à la Chambre. Plus ça change, plus c'est pareil. Bien que les conservateurs aient pris cette initiative, les libéraux auraient pu y couper court, mais ne l'ont pas fait. Le coût initial du rapport s'élevait à 150 000 \$ et est passé à 200 000 \$.

Ce rapport recommandait d'accorder une indemnité de départ à tous les députés, même si bon nombre d'entre eux auront un emploi après leur mandat. Il recommandait de verser plus d'argent aux sénateurs et d'augmenter de 37 p. 100 le traitement des députés. Le Parti libéral laisse entendre que les députés méritent une augmentation parce qu'ils travaillent très fort.

Supposons que nous sommes les 295 administrateurs d'une entreprise qui s'appelle Société Canada, qui dépense 160 milliards de dollars par année et qui en perd 40 milliards. Les députés méritent-ils un tel sybaritisme? Non. Que le gouvernement équilibre le budget et nous en reparlerons.

* * *

L'ÉTHANOL

M. Rex Crawford (Kent): Monsieur Le Président, l'éthanol est le carburant de l'avenir et il est disponible tout de suite. Il va dans le sens du développement durable, il est une véritable bénédiction pour l'agriculture, il réduit de 30 p. 100 les gaz à effet de serre et il est avantageux pour l'économie.

La semaine dernière, on a annoncé l'établissement d'une usine d'éthanol dans ma circonscription au coût de 170 millions de dollars. Ce sera une usine d'envergure mondiale, vingt fois plus grande que celles qui existent actuellement au Canada. Elle livrera une concurrence féroce aux usines américaines et utilisera un demi-million de tonnes de maïs canadien. Le sud de l'Ontario bénéficiera donc de retombées économiques annuelles de plus de 125 millions de dollars.

Nous avons tout à gagner, sur le plan économique, de cette situation qui donne un coup de pouce à l'agriculture canadienne, tout en prolongeant la vie des réserves pétrolifères. L'usine d'éthanol de Chatham, d'une importance capitale et historique, dépend d'une chose. J'exhorte le gouvernement à prolonger pendant plus de dix ans encore l'exemption de la taxe d'accise actuellement applicable à l'éthanol.

Des États américains, l'Alberta. . .

* * *

[Français]

LE IRVING WHALE

M. Patrick Gagnon (Bonaventure—Îles-de-la-Madeleine): Monsieur Le Président, je désire souligner l'excellent travail du gouvernement, particulièrement le ministre des Trans-